



SERVICE INTERENTREPRISE DE SANTÉ AU TRAVAIL

SIST CARCASSONNE
27B, boulevard Marcou
11000 CARCASSONNE

Tél : 04 68 11 93 33
Fax : 04 68 47 19 59
contact@sist-carcassonne.com

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

N° d'urgence		<p>Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 68 € ou à des poursuites judiciaires. Pour arrêter de fumer, faites vous aider : 39 89 (0,15€/min depuis un poste fixe, Tabac Info Service) Décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'Interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif.</p>
Médecin du travail	<p>SIST 11 27B, boulevard Marcou 11000 CARCASSONNE Secrétaire du médecin (prise de RDV/ visite) :</p>	
Inspection du travail	<p>DIRECCTE Chemin de Maquens, ZI La Bouriette BP 1006, 11850 Carcassonne Cedex 9 Mail : dd-11.inspection-0111@direccte.gouv.fr</p>	<p>Tél : 04 68 77 79 56 Fax : 04 68 77 25 25</p>
Consignes en cas d'incendie (+ de 50 salariés)	
Document unique	Lieu de consultation :	
Horaires de travail	
Repos Hebdomadaire	
Ordre des départs en congés	
Convention collective	Référence	
	Lieu de consultation :	
Règlement Intérieur (+ de 20 salariés)	Lieu de consultation :	
Membre du CHSCT et DP	

Articles du code du travail faisant référence à l'affichage obligatoire :

Art D.4711-1, L3171-1, D.3171-2, R.3172-1, D.3141-6, R.2262-3, L.1321-1 à L.1321-4, R.1321-1, D3323-12, R.4227-28 et suivants, R.4613-8, R.3511-6